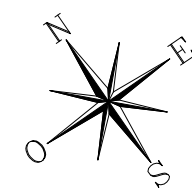


HALL A
APPARTEMENT DE 5 PIECES
n° A26 au 2ème étage

ENTREE	10,43	m ²
SEJOUR	31,18	m ²
CUISINE	7,77	m ²
CHAMBRE 1	11,41	m ²
CHAMBRE 2	9,35	m ²
CHAMBRE 3	9,88	m ²
CHAMBRE 4	9,89	m ²
SALLE D'EAU	2,53	m ²
SALLE DE BAINS	5,73	m ²
WC	1,19	m ²
DEGAGEMENT	5,08	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	104,44	m²
BALCON	19,19	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	123,63	m²

LEGENDE

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| [RJ] Prise RJ 45 | [Sèche] Sèche Serviette |
| AV Allège Vitrée | [Radiateur] Radiateur |
| VR Volet Roulant | R Réfrigérateur |
| GC Garde-corps | LV Lave Vaiselle |
| [Soffite] Soffite / faux plafond | LL Lave Linge |
| ETEL Esp. techn. elect. du lgt | C Cuisson |
| PL Placard | --- Retombée de poutre |
| VB Volet battant | EP Eaux pluviales |



Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.

Nota 2: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.